

COMMUNIQUÉ DE L'UD CGT 13

Élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Les 15 et 22 mars prochains se tiendront les élections municipales. Ce scrutin, souvent présenté comme le préféré des Français-es, revêt cette année un caractère crucial.

Les équipes municipales qui seront élues mettront en œuvre, pour six ans, des politiques publiques qui façonneront le quotidien de la population : urbanisme, logement, environnement, écoles maternelles et élémentaires, culture, action sociale, transports, services publics locaux.

L'extrême droite a fait de ce scrutin un enjeu stratégique et espère, notamment avec le soutien financier du milliardaire Pierre-Édouard Stérin et son projet « Péricle's », faire passer sous son joug plusieurs centaines de communes.

À la CGT, nous réaffirmons qu'aucune commune ne doit tomber aux mains de l'extrême droite.

Nous attendons des futur-es élu-es qu'ils et elles prennent à bras-le-corps **les enjeux essentiels pour les travailleurs et travailleuses** de notre département.

Logement

Les communes de notre département subissent depuis trop longtemps une inflation immobilière, et malgré une législation obligeant les communes à construire des logements sociaux, nous constatons que trop de municipalités parviennent à contourner cette obligation légale.

Le poison des locations saisonnières

Dans les Bouches-du-Rhône, nous assistons depuis plusieurs années à une explosion des logements réservés à la location saisonnière via des plateformes en ligne.

Cela a pour effet de générer une raréfaction des habitations disponibles pour les résidents et donc d'augmenter les prix. Il devient de plus en plus difficile pour le travailleur·ses de se loger. Bien souvent, l'entretien de ces logements génère une économie parallèle basée sur le travail dissimulé, et en outre, l'explosion de ces pratiques locatives ajoute une pression supplémentaire pour que l'activité économique de notre département se focalise sur le **tourisme** au détriment de l'industrie.

Les municipalités ayant en charge le logement doivent prendre des mesures pour inverser cette spirale négative néfaste pour les travailleur·ses.

L'école : une priorité absolue

L'école publique laïque gratuite et obligatoire doit être l'école de toute la jeunesse et une priorité des communes. La concurrence inégale et faussée de l'enseignement privé sous contrat participe à la ghettoïsation et au séparatisme social.

Pour la CGT des Bouches-du-Rhône, les futur-es élu-es devront :

- Décider une politique communale qui promeut l'accès à l'école publique et inclusive ;
- Veiller au respect du contrat d'association sur le temps périscolaire et sur l'application des programmes scolaires, en particulier l'EVARS, et au respect de la limitation aux quatre cas de figures qui déclenchent le financement d'un établissement privé sous contrat par une commune qui n'est pas la sienne ;
- Donner priorité aux associations de l'éducation populaire plutôt qu'aux entreprises privées ;
- Renforcer les moyens humains, notamment pour les ATSEM, indispensables au bon fonctionnement des écoles maternelles ;
- Augmenter le nombre d'établissements scolaires afin d'optimiser l'accueil sur les territoires et améliorer le service public de l'éducation, avec un nombre d'élèves par classe maîtrisé.

Une politique culturelle pour tous·tes

L'accès à la culture pour tous est un facteur essentiel d'émancipation. Toutes les mesures doivent être prises pour favoriser celui-ci au plus grand nombre. Pour cela, il faut maintenir les budgets des associations en particulier celles à vocations culturelles, sociales, de défense des droits et libertés et sportives, gages de cohésion sociale en proximité.

Pour la CGT des Bouches-du-Rhône, les futur-es élu-es auront en charge de :

- Renforcer le service public de la culture en matière d'éducation artistique et culturelle notamment à l'école élémentaire, d'enseignement artistique dans les conservatoires et de spectacle vivant dans tous les types de lieu ;
- Renforcer le soutien à la création et à la diffusion des spectacles et de l'art pour permettre à toutes et tous d'accéder à la culture ;
- Développer l'éducation populaire ;
- Soutenir l'emploi direct des artistes et technicien·nes dans les lieux de spectacles occasionnels (cafés concert, restaurants, ...) ;
- Défendre la liberté de création et de programmation des acteur·trices culturel·les

Défendre et renforcer les services publics territoriaux

Les fonctionnaires publics territoriaux accompagnent le quotidien des habitants des municipalités des Bouches-du-Rhône.

Nous sommes inquiets de l'extrême fragilisation des services publics locaux : baisses du nombre de postes et des moyens financiers, externalisation et développement du privé lucratif, augmentation des inégalités territoriales au détriment des territoires ruraux et périurbains...

La précarité n'a jamais été aussi importante avec 26% de contractuel·les dans la fonction publique territoriale selon le dernier rapport sur l'état de la Fonction publique !

A l'inverse, pour renforcer les services publics et améliorer la situation des 2 millions d'agent·es qui œuvrent quotidiennement à la réalisation des missions du service public territorial, **il est urgent** :

- De recruter massivement des fonctionnaires titulaires et de titulariser les contractuel·les ;
- D'augmenter les moyens budgétaires des collectivités ;
- De revaloriser les rémunérations ;
- Et de mettre fin aux logiques d'externalisation vers le privé lucratif.

Ressources naturelles

Les collectivités doivent garantir une gestion durable et transparente des ressources naturelles.

La CGT revendique notamment une gestion publique de l'eau, bien commun essentiel, afin d'en assurer l'accessibilité, la maîtrise des tarifs et la protection environnementale.

Police de proximité

La sécurité est un droit pour toutes et tous.

Nous revendiquons le développement d'une véritable police de proximité, présente sur le terrain, connaissant les quartiers et les habitantes et habitants, agissant dans une logique de prévention, de dialogue et de service public, au service de la population.

La mobilité : un droit fondamental

Assurer un maillage territorial de proximité pour ne délaisser aucun territoire :

Il est impératif de garantir une desserte fine de l'ensemble du territoire en reliant efficacement, par une offre renforcée de transports collectifs, **depuis** toutes les zones d'habitation aux bassins d'emploi locaux.

Cette organisation doit impérativement s'appuyer sur des capacités d'emport suffisantes pour absorber les flux de voyageurs, qu'elles soient ferroviaires, routières ou fluviales (ferries et navettes de proximité).

Elle repose également sur le maintien de guichets ouverts en proximité (gares, agences de transport urbain) afin d'assurer un accueil et un conseil humain de qualité.

Nous affirmons la nécessité de garantir la continuité du service public : le transport collectif doit être un droit fiable, prévisible et sans rupture, afin que chaque citoyen puisse organiser son quotidien sans crainte de défaillance de l'offre.

Il convient également de rendre l'offre de mobilité beaucoup plus attractive pour la population marseillaise, tant à l'intérieur du périmètre urbain qu'en lien avec les communes périphériques.

Il est indispensable de compléter et d'augmenter significativement l'offre ferroviaire afin de réduire le nombre de camions en circulation et de développer davantage le fret, notamment sur la zone nord de la ville.

Cette ambition vise à supprimer les « zones blanches » pour réduire concrètement les temps de trajet et fluidifier la circulation afin d'améliorer la qualité de vie et accélérer concrètement la décarbonation ainsi que la transition éco-urbaine de notre territoire.

La CGT des Bouches-du-Rhône revendique également :

- La gratuité des transports métropolitains, en priorité pour les plus démunis·es, les jeunes, les retraité·es modestes et les privé·es d'emploi, avec un objectif de généralisation progressive ;
- La gratuité du tunnel du Prado-Carénage afin de mettre fin à une logique de péage urbain pénalisant les salarié·es et usager·es contraint·es d'emprunter cet axe structurant.

L'enjeu métropolitain

Les futurs conseillers municipaux vont élire les conseillers métropolitains. La Métropole Aix-Marseille-Provence construit la politique de développement économique du territoire, c'est en superficie la plus grande métropole française.

L'industrie : un enjeu majeur

Cette compétence peut paraître indirectement liée à celles des communes.

Cependant, les choix industriels et les restructurations en cours ont un impact déterminant sur l'emploi et l'équilibre social de notre territoire. Dans les Bouches-du-Rhône, plusieurs sites industriels stratégiques traversent des périodes d'incertitude liées aux instabilités géostratégiques, à la concurrence internationale, à la transition énergétique, à la vétusté de certains outils de production et aux arbitrages d'investissement.

Ces évolutions sont majeures et, dans de nombreuses communes, elles conditionnent des milliers d'emplois directs et indirects, mais aussi l'avenir des sous-traitants, des commerces de proximité, des services publics et les équilibres sociaux territoriaux, notamment en matière de logement. Toute fragilisation industrielle se traduit immédiatement par des tensions sociales, une pression accrue sur les services publics locaux et un affaiblissement du tissu économique.

À l'inverse, une stratégie industrielle claire, portée par des investissements cohérents, la modernisation des infrastructures énergétiques et une véritable ambition de décarbonation créatrice d'emplois, peut sécuriser l'avenir du territoire.

Il est donc indispensable d'engager une réflexion globale associant l'État, les futur·es élu·es des collectivités et les acteurs économiques afin d'anticiper les mutations en cours et de garantir que la transition industrielle ne se fasse ni au détriment de l'emploi ni au détriment de la cohésion territoriale, et ainsi préserver l'attractivité de notre territoire.

L'approvisionnement énergétique

Même si cette compétence ne relève pas directement des communes, elles en subissent pleinement les conséquences, particulièrement à Marseille.

Une réflexion stratégique doit être engagée sur les investissements nécessaires pour moderniser des installations électriques devenues obsolètes, sécuriser les installations et l'alimentation énergétique pour accompagner les besoins croissants liés à l'industrialisation, aux mutations des usages liées à l'électrification et à la transition écologique.

Conforter et développer les Bourses du Travail

En matière de libertés publiques et syndicales, conforter et développer les bourses du travail, outil indispensable de défense des droits.

La CGT des Bouches-du-Rhône revendique des futur-es élu-es de :

- Permettre à l'ensemble des salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi d'avoir accès au droit et d'être protégé-es et défendu-es par un syndicat en confortant et développant les bourses du travail ;
- Maintenir les locaux syndicaux sur le périmètre des unions locales (UL) ou communes où siègent les unions locales déjà existantes ;
- Créer des Bourses du travail dans chaque ville de plus de 15 000 habitant-es et prendre en charge l'entretien et la rénovation des locaux.

Les élections municipales ne sont pas un scrutin neutre.

Elles déterminent concrètement les conditions de vie, de travail et de solidarité dans nos communes.

La CGT restera mobilisée pour la défense des services publics, pour organiser les travailleuses et travailleurs et exiger des politiques municipales au service de l'intérêt général.